

PARLIAMENTARY ASSEMBLY  
OF THE  
COUNCIL OF EUROPE

21 January 1991

Doc. 6371

REPORT

on the pan-European Parliamentary Conference  
on the Protection of East-West Environment

(Rapporteur : Mr RUFFY,  
Switzerland, Socialist)

*Problem*

The Parliamentary Assembly decided to organise a first pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment, which was held in Vienna (Austria) from 23 to 26 October 1990.

It showed, both in the number and quality of the participants and in the wishes expressed in its final declaration, that protection of the environment throughout the whole of Europe was a matter of prime political concern, calling for the combined attention of all those in positions of authority, including parliamentary circles in Europe.

*Solutions*

In its draft recommendation, the committee reaffirms the role which the Council of Europe can and must play in protecting the European environment, particularly in the field of ecological information and education. It calls on the Committee of Ministers to review the Council of Europe's policy and strengthen its action in this area.

It is proposed that action be taken on the Vienna Conference's proposal for the establishment of a pan-European committee on the environment as soon as possible. The relevant committee should make fuller proposals on this matter, bearing in mind the wish expressed that this pan-European committee should bring together on a single platform not only parliamentary and government representatives, but also representatives of the European and international organisations which are already working in this area to frame a coherent strategy for the protection of the European environment.

Finally, the suggestion for the holding of a second conference to maintain pan-European parliamentary dialogue is favourably received, subject to an offer by one of the countries of Europe to host such a conference.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

21 janvier 1991

Doc. 6371

RAPPORT

sur la Conférence parlementaire paneuropéenne  
sur la protection de l'environnement Est-Ouest

(Rapporteur : M. RUFFY,  
Suisse, socialiste)

*Problème*

L'Assemblée parlementaire a organisé la 1<sup>re</sup> Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest. Cette conférence a eu lieu à Vienne (Autriche) du 23 au 26 octobre 1990.

Elle a montré, aussi bien par le nombre et la qualité des participants que par les vœux formulés dans sa déclaration finale, que l'environnement de l'espace européen tout entier est une préoccupation politique de première importance qui exige une attention commune de la part de tous les responsables, y compris des milieux parlementaires de l'Europe.

*Solutions*

La commission, dans son projet de recommandation, réaffirme le rôle que le Conseil de l'Europe peut et doit jouer dans le domaine de la protection de l'environnement en Europe, tout particulièrement dans le domaine de l'information et de l'éducation écologiques. Elle invite le Comité des Ministres à revoir la politique du Conseil de l'Europe et à renforcer son action à cet égard.

Il est proposé de donner une suite concrète à la proposition faite par la Conférence de Vienne, tendant à la mise en place, dans les meilleurs délais, d'un comité paneuropéen de l'environnement. La commission compétente devrait faire des propositions plus précises à cet égard en tenant compte du vœu qu'un tel comité paneuropéen réunisse sur une seule plate-forme non seulement les milieux parlementaires et gouvernementaux, mais aussi les représentants des organisations européennes et internationales travaillant déjà dans ce domaine, pour formuler une stratégie cohérente pour la défense de l'environnement du continent européen.

Finalement, la suggestion de tenir une deuxième conférence pour maintenir le dialogue parlementaire paneuropéen est accueillie avec sympathie, sous réserve d'une invitation concrète lancée par un des pays européens.

**I. Draft recommendation**

1. The Assembly took note with satisfaction of the outcome of the 1st pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment, held in Vienna from 23 to 26 October 1990.
2. It joins the conference delegates in thanking the Austrian authorities, in particular the Federal Chancellor, Mr Franz Vranitzky, for inviting the Assembly to hold the conference in Vienna.
3. It welcomes the fact that the attendance bore witness to the pan-European dimension of the conference which made a major contribution to the achievement of the CSCE objectives and provided a practical example of the role a parliamentary assembly can play if it embraces all Europe in the search for solutions to environmental problems, which are a serious challenge to the continent as a whole.
4. It also observes that the views expressed on the main issues raised at the Vienna Conference, as set out in the final declaration, are in keeping with the ideas and approaches which the Assembly set forth only recently in Recommendation 1131 on the environment policy in Europe (1988-89) and Recommendation 1130 on the formulation of a European charter and a European convention on environmental protection and sustainable development.
5. It notes that the Vienna Conference stated in its conclusions that the environment of the continent of Europe is a single entity, at least as far as its main components — air and water, but also the soil — are concerned. This implies that any action to combat pollution and protect the environment should be pan-European in scope and be part of a coherent overall plan based on principles shared by all Europe.
6. It affirms the role and vocation, in this area, of the Council of Europe, which was not only the first European organisation to take an interest in the various aspects of the European environment (see European Conservation Year in 1970, a major event), but is now ideally suited, because of its geographical make-up and the variety of its working instruments, to co-ordinating and devising strategies for the protection of the environment in Europe.
7. Accordingly, it endorses the proposal to the effect that a pan-European committee on the environment be set up as soon as possible, and has decided to commit itself to the establishment of such a committee and to give more detailed consideration to its working arrangements and membership, on the understanding that it should include both parliamentary and government representa-

**I. Projet de recommandation**

1. L'Assemblée a pris note avec satisfaction des résultats de la 1<sup>re</sup> Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest tenue à Vienne du 23 au 26 octobre 1990.
2. Elle s'associe aux participants de la conférence pour remercier les autorités autrichiennes, et plus particulièrement le Chancelier fédéral, M. Franz Vranitzky, de l'invitation lancée à l'Assemblée à organiser une telle conférence à Vienne.
3. Elle se félicite par ailleurs que cette conférence ait bénéficié d'une participation attestant son caractère paneuropéen et ait apporté une contribution importante à la réalisation des objectifs de la CSCE, démontrant de manière très concrète le rôle que peut jouer une assemblée parlementaire s'élargissant à la dimension paneuropéenne dans la solution des problèmes d'environnement, défi majeur lancé au continent dans sa totalité.
4. Elle note également que les grandes préoccupations exprimées par la Conférence de Vienne et consignées dans sa déclaration finale rejoignent très largement les idées et orientations formulées par l'Assemblée tout récemment dans ses Recommandations 1131 relative à la politique de l'environnement en Europe (1988-1989) et 1130 relative à l'établissement d'une charte et d'une convention européennes sur la protection de l'environnement et le développement durable.
5. Elle relève dans les conclusions de la Conférence de Vienne l'affirmation que l'environnement du continent européen est un et indivisible, tout au moins dans ses éléments principaux tels que l'air et l'eau, mais aussi le sol. Il en découle le deuxième constat que toute action pour combattre les nuisances et protéger cet environnement devrait avoir une portée paneuropéenne et s'inscrire dans un plan d'ensemble cohérent reposant sur des principes communs à toute l'Europe.
6. Elle affirme à cet égard le rôle et la mission du Conseil de l'Europe qui était non seulement la première des organisations européennes à se préoccuper des divers aspects de l'environnement européen (voir le grand événement de l'Année européenne de la nature en 1970), mais qui, aujourd'hui, est tout désigné — en raison de sa composition géographique et de la variété de ses instruments de travail — pour assumer la fonction de coordinateur et de concepteur de stratégies relatives à la protection de l'environnement en Europe.
7. Elle fait sienne, dans cette perspective, la proposition de créer dans les meilleurs délais un comité paneuropéen de l'environnement et décide de s'engager dans sa mise sur pied et d'examiner plus en détail les modalités de son fonctionnement et de sa composition, étant entendu qu'un tel comité devrait réunir aussi bien des représentants parlementaires que gouvernementaux et offrir une

tives and provide a platform for governmental international organisations that are already active in the environment field in Europe.

8. The Assembly recommends that the Committee of Ministers :

i. completely overhaul its policy regarding the Council of Europe's programmes and administrative structure in the light of developments in the Central and East European countries and the Assembly's recent recommendations (in particular, Recommendations 1108, 1130 and 1131), so as to adapt the programmes and structure to the wider role which the Organisation is to play throughout Europe in regional planning, environment management, nature conservation and the preservation of the historical heritage and thus fulfil the new members' expectations in this area ;

ii. appoint an *ad hoc* committee of national experts and senior officials responsible for the environment, nature conservation and regional planning to prepare, initially, a draft charter of spatial planning and environmental protection in Europe, based on Assembly Recommendation 1130, but taking also into account the "European conservation strategy" (adopted by the Ministers of the Environment in Brussels in October 1990), the European Regional Planning Charter (Torremolinos Charter, adopted by the CEMAT in 1984) and the draft international ecological charter presented by the Austrian Federal Chancellor at the Vienna Conference, and involve the Parliamentary Assembly in the committee's work ;

iii. substantially improve the resources of the Naturopa Centre and give it the means to provide the assistance and documentation wanted, in particular, by the Central and East European countries and to make a bigger contribution to education, training and public awareness policies in the environment field ;

iv. invite the Social Development Fund of the Council of Europe to consider taking emergency action in ecological disaster areas ;

v. take practical steps to promote the international protection of watercourses and adopt the Council of Europe draft convention without delay, or arrange for the draft pan-European convention being prepared by the Economic Commission for Europe (ECE) in Geneva to be completed, at the latest, in time for the 1992 session of the Helsinki II Conference.

plate-forme aux organisations internationales gouvernementales œuvrant déjà dans le domaine de l'environnement en Europe.

8. L'Assemblée recommande au Comité des Ministres :

i. de revoir, à la lumière des événements dans les pays de l'Europe centrale et orientale et des recommandations récentes de l'Assemblée (Recommandations 1108, 1130 et 1131 notamment), l'ensemble de la politique des programmes et des structures administratives du Conseil de l'Europe afin de les adapter au rôle accru que cette Organisation doit jouer à l'échelle de l'Europe entière dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la gestion de l'environnement, de la protection des milieux naturels et de la conservation du patrimoine historique, répondant ainsi à l'attente des nouveaux membres dans ce domaine ;

ii. de convoquer un comité *ad hoc* réunissant des experts et des hauts fonctionnaires nationaux responsables dans les domaines de l'environnement, de la conservation de la nature et de l'aménagement du territoire, et chargé d'élaborer, dans un premier temps, un projet de charte pour l'organisation de l'espace et la protection de l'environnement en Europe sur la base de la Recommandation 1130 de l'Assemblée, mais aussi en tenant compte de la « Stratégie européenne de conservation » (adoptée par les ministres de l'Environnement à Bruxelles en octobre 1990), de la Charte européenne de l'aménagement du territoire (Charte de Torremolinos adoptée par la CEMAT en 1984) et du projet de charte internationale écologique présenté par le Chancelier fédéral d'Autriche au cours de la Conférence de Vienne, et d'associer l'Assemblée parlementaire aux travaux de ce comité ;

iii. de renforcer substantiellement les structures du Centre Naturopa, de lui donner les moyens lui permettant de fournir l'aide et la documentation souhaitées en particulier par les pays de l'Europe centrale et orientale et de contribuer davantage à la politique d'éducation, de formation et de sensibilisation des populations aux problèmes de leur environnement ;

iv. d'inviter le Fonds de développement social du Conseil de l'Europe à envisager des interventions d'urgence dans des zones déclarées écologiquement sinistrées ;

v. de prendre des mesures concrètes en vue de la protection internationale des cours d'eau et d'adopter sans délai le projet de convention du Conseil de l'Europe ou bien de faire en sorte que le projet de convention paneuropéenne, actuellement en élaboration au sein de la Commission économique pour l'Europe (CEE) à Genève, soit achevé au plus tard pour la session de la Conférence d'Helsinki II en 1992.

**II. Draft order**

1. The Assembly endorses the substance of the final declaration of the pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment and considers in particular that environmental problems in Europe should continue to be the subject of wide-ranging parliamentary dialogue.
2. The Assembly accordingly resolves to give sympathetic consideration to any proposal for continuing the pan-European parliamentary dialogue, in particular through the organisation of other conferences on environmental questions.
3. Being anxious to establish a permanent basis for dialogue and co-operation in this field, the Assembly instructs its Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities to submit detailed proposals concerning the composition and functioning of a pan-European committee on the environment, the establishment of which was called for by the Vienna Conference.
4. The Assembly emphasises in this connection the leading role which European parliamentarians should play in organising lasting and effective European co-operation to protect and improve the European environment as a whole.

**III. Explanatory memorandum**

presented by Mr RUFFY

The pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment, which took place in Vienna from 23 to 26 October 1990, is part of a sustained environmental protection programme, landmarks of which have included Recommendation 1131 (1990) on the environment policy in Europe and Recommendation 1130 (1990) on the formulation of a European charter and a European convention on environmental protection and sustainable development and the Ministerial Conference on the Environment in Brussels in October 1990. It gave welcome confirmation and illustration of the European environment policy required, sometimes urgently dictated by the circumstances of the new Europe.

Being anxious to bring together representatives of the worlds of science, administration and above all politics from the whole of Europe as it now is in the wake of the opening to the East, the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities accepted the generous invitation from the Austrian Chancellor, Mr Franz Vranitzky, and was pleased to see that the proposal

**II. Projet de directive**

1. L'Assemblée a fait sienne pour l'essentiel la déclaration finale de la Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest et estime en particulier que les problèmes de l'environnement en Europe doivent continuer à faire l'objet d'un large dialogue parlementaire.
2. L'Assemblée décide par conséquent d'accueillir avec sympathie toute proposition visant à continuer le dialogue parlementaire paneuropéen notamment par l'organisation d'autres conférences consacrées aux questions de l'environnement.
3. Désireuse de créer une base permanente de dialogue et de coopération en ce domaine, l'Assemblée charge sa commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de présenter des propositions précises relatives à la composition et au mode de fonctionnement d'un comité paneuropéen de l'environnement dont la création a été demandée par la Conférence de Vienne.
4. L'Assemblée tient à souligner à cet égard le rôle moteur qui revient aux parlementaires européens dans l'organisation d'une coopération paneuropéenne durable et efficace pour la sauvegarde et l'amélioration de l'environnement de l'Europe tout entière.

**III. Exposé des motifs**

par M. RUFFY

La Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest, qui s'est tenue à Vienne du 23 au 26 octobre 1990, s'inscrit dans un programme consacré de manière soutenue à la protection de l'environnement et ponctué entre autres par la Recommandation 1131 (1990) relative à la politique de l'environnement en Europe, par la Recommandation 1130 (1990) relative à l'établissement d'une charte et d'une convention européennes sur la protection de l'environnement et le développement durable et par la Conférence ministérielle sur l'environnement réunie à Bruxelles en octobre 1990. Elle traduit l'affirmation et le déploiement bienvenus de la politique européenne de l'environnement, commandée, parfois de manière impérative, par les situations qui caractérisent le nouvel espace européen.

Désireuse de réunir des représentants du monde scientifique, administratif et surtout politique de l'Europe entière, dans sa nouvelle dimension après l'ouverture à l'Est, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux, répondant à l'invitation concrète et généreuse du Chancelier autrichien Vranitzky, a eu la satisfaction de constater que ce pro-

corresponded to a genuine need felt in all countries, a point to which the number and origins of the participants testify.

Vienna became for four days in October 1990 the seat of Europe's Environmental Parliament with representatives drawn from the Atlantic to the Urals.

The opening of the conference by Chancellor Vranitzky, the very significant introductory statement by Mrs Flemming, Austrian Minister for the Environment, the address by the President of the Assembly, Mr Björck, on the first day and the closing of the proceedings by the Secretary General, Mrs Catherine Lalumière, are clear evidence of the importance attached in all quarters to this meeting.

Mention must also be made of the high standard of the reports submitted and of the intense debates they prompted throughout the conference. The very careful media coverage of the conference attests to its value.

I cannot go into detail about the debates (see the programme and final declaration appended hereto) but will merely say that, by a happy coincidence which makes for optimism that rapid and effective joint action will be taken, the views we expressed in Recommendations 1131 and 1130 were widely endorsed and accepted. There was support for the points and main recommendations made, and for the principles laid down in order to implement the policy advocated.

Particular attention should be drawn to the emphasis placed at Vienna on the establishment of a standing pan-European committee and on the need for a European charter and a European convention on the environment to be drawn up as soon as possible.

For its part the Naturopia Centre was praised for the work it has done and continues to do and which should increase as a result of the high demand which will now come from Central and East European countries. All the participants wished to see the Centre's role enhanced and called on member countries to increase their financial support.

The work needed to restore an often seriously damaged environment will cost several billion ecus. On several occasions representatives of various countries stressed the need to seize the historic opportunity to transfer resources progressively from military security to ecological security and to adopt a new pan-European security concept enabling military expenditure to be reduced and the money thereby released to be allocated in particular to environment protection programmes.

jet répondait à un authentique besoin, ressenti dans tous les pays, comme en témoigne la provenance et le nombre des participants.

Vienne fut en fait durant quatre jours, en octobre 1990, le siège du parlement européen de l'environnement réunissant des représentants couvrant l'espace européen de l'Atlantique à l'Oural.

L'ouverture de la conférence par le Chancelier Vranitzky, l'exposé très remarqué de Mme Flemming, ministre de l'Environnement de l'Autriche, en introduction aux travaux, l'allocation du Président Björck, le premier jour, et la clôture de nos travaux faite par le Secrétaire Général, Mme Catherine Lalumière, montrent bien l'importance accordée de toute part à cette réunion.

Il faut encore signaler d'une manière générale le haut niveau des rapports présentés et l'intensité des débats qu'ils ont suscités, cela du début à la fin de la conférence. La manière très sérieuse avec laquelle les médias ont couvert ces journées atteste de l'intérêt que présentèrent ces réunions.

Sans pouvoir entrer dans le détail des débats (voir programme et déclaration finale en annexes), nous nous bornerons à signaler, et c'est une heureuse coïncidence qui permet d'espérer une action commune rapide et efficace, que nos points de vue exprimés dans les Recommandations 1131 et 1130 sont largement partagés et repris. On a vu une adhésion aux constats, aux principales recommandations et aux principes de mise en œuvre de la politique.

On mettra particulièrement en évidence les accents mis à Vienne sur la création d'un comité permanent paneuropéen et sur la nécessité de disposer dans les meilleurs délais d'une charte et d'une convention européennes de l'environnement.

De son côté, le Centre Naturopia a fait l'objet d'éloges pour les services qu'il a rendus et qu'il rend toujours, et qui devraient aller en augmentant en raison de la demande très forte qui viendra dorénavant des pays d'Europe centrale et orientale. Tous les participants souhaitent voir son rôle grandir et invitent les pays membres à augmenter leur soutien financier.

Compte tenu des efforts qu'il faudra fournir pour restaurer un environnement souvent gravement dégradé, des sommes représentant plusieurs dizaines de milliards d'Ecus devront être libérées. A plusieurs reprises, des représentants de divers pays ont mis l'accent sur la nécessité de saisir la chance historique de pouvoir progressivement transférer des ressources de la sécurité militaire à la sécurité écologique, d'adopter un nouveau concept de sécurité paneuropéen permettant de diminuer les dépenses militaires et d'affecter en particulier les sommes ainsi disponibles à des programmes opérationnels de protection de l'environnement.

In addition to this new allocation of resources, the Vienna Conference referred in its final declaration to the principle of compensating authorities for abandoning development schemes and to recognition of a real individual right to a healthy and protected environment as a corollary to the already recognised right to health.

Apart from this reassuring similarity of outlook and the positive nature of the discussions, the Vienna Conference demonstrated that a pan-European parliamentary assembly concerned with environment issues was a perfectly feasible proposition. Vienna had proved, if proof were needed, that the Council of Europe was able to assume parliamentary responsibility for the environment aspect of the CSCE. It will now be up to those who support a different solution to furnish evidence of a comparable capability.

#### APPENDIX I

##### Programme of the pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment (Vienna 23-26 October 1990)

*Tuesday 23 October*

9.30 a.m. Opening of the Conference by: the President of the Austrian Parliament, Mr Rudolf Pöder; the President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, Mr Anders Björck; the Federal Minister of the Environment, Mrs Marilies Flemming; the Federal Chancellor of Austria, Mr Franz Vranitzky.

Coffee break

10.45 a.m. **First working sitting**

Chairman: Mr Anders Björck, President of the Parliamentary Assembly.

*State of the environment in Europe and the pan-European character of the problems.*

Politics put in doubt by ecology: introductory report presented by Mr Victor Ruffy, President of the Swiss National Council, member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe.

Presentation of some national situations:

- Austria: Mrs Marilies Flemming, Federal Minister of the Environment;
- USSR: Mr Vladislav Gorokhov, Member of the Supreme Soviet;
- Poland: Mr Maciej Nowicki, Vice-Minister for the Environment;
- former German Democratic Republic: Mr Hanns-Ulrich Meisel, former deputy.

General discussion

12.30 p.m. Lunch

En plus de cette affectation nouvelle des ressources, la Conférence de Vienne a mentionné dans sa déclaration finale le principe de la compensation aux collectivités pour renoncement à des projets de développement et la reconnaissance d'un véritable droit individuel à un environnement sain et protégé, comme corollaire au droit à la santé déjà reconnu.

Outre cette concordance de vue rassurante et le caractère positif des débats, la Conférence de Vienne a apporté la démonstration qu'une assemblée parlementaire paneuropéenne s'occupant des problèmes de l'environnement pourrait parfaitement fonctionner. Si besoin était, la preuve a été donnée à Vienne que le Conseil de l'Europe est en mesure de reprendre au niveau parlementaire le volet environnement de la CSCE. Il appartiendra maintenant aux partisans d'une autre solution de montrer qu'ils sont en mesure de fournir des prestations équivalentes.

#### ANNEXE I

##### Programme de la Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest (Vienne, 23-26 octobre 1990)

*Mardi 23 octobre*

9 h 30 Ouverture de la conférence par: le Président du Parlement autrichien, M. Rudolf Pöder; le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Anders Björck; le ministre fédéral de l'Environnement, Mme Marilies Flemming; le Chancelier fédéral de l'Autriche, M. Franz Vranitzky.

Pause café.

10 h 45 **Première séance de travail**

Présidence: M. Anders Björck, Président de l'Assemblée parlementaire.

*L'état de l'environnement en Europe et le caractère paneuropéen des problèmes.*

La politique à l'épreuve de l'écologie: rapport introductif présenté par M. Victor Ruffy, Président du Conseil national suisse, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Présentation de quelques situations nationales:

- Autriche: Mme Marilies Flemming, Ministre fédéral de l'Environnement;
- URSS: M. Vladislav Gorokhov, membre du Soviet suprême;
- Pologne: M. Maciej Nowicki, vice-ministre pour l'Environnement;
- ancienne République Démocratique Allemande: M. Hanns-Ulrich Meisel, ancien député.

Discussion générale.

12 h 30 Déjeuner.

2.30 p.m. **Second working sitting**

Chairman : Mr Peter Schieder, Vice-President of the Parliamentary Assembly.

*Some specific problems of European environment.*

a. Towards an ecology-oriented economic system : Rapporteur : Mr Gerhart Bruckmann, Member of the Austrian Parliament.

b. Pollution and the consequences for human health — the need for a health policy based on sound ecology. Rapporteur : Mr Francis Laferla, Assistant to the Director of Environment, World Health Organisation (Copenhagen).

4.30 p.m. Coffee break.

5.00 p.m. Sitting resumed :

c. Surface waters (lakes and rivers) and underground waters and their international protection. Rapporteur : Mr Wolfgang Struwe, Director of the Austrian Federal Office for the Environment.

d. Dangers for inland seas (Baltic Sea, North Sea, Black Sea and the Mediterranean). Rapporteur : Mr Klaus Bender (MSc), Water Quality Institute — Danish Academy of Technical Sciences.

General discussion.

6.30 p.m. End of sitting.

7.30 p.m. Reception given by the Federal Chancellor of Austria, Mr Vranitzky (Chancellery, Ballhausplatz).

*Wednesday 24 October*

9.00 a.m. **Third working sitting**

Chairman : Mr Llibert Cuatrecasas, Chairman of the Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities of the Parliamentary Assembly.

*Sector-based strategies to be initiated or reinforced.*

a. For an effective and global protection of landscapes and wildlife (Berne, Ramsar and other international conventions). Rapporteur : Mr Laurence Rose, Royal Society for the Protection of Birds (United Kingdom).

b. Problems of soil protection in Europe and policy guidelines for the future. Rapporteur : Mr Wilfried Blum, Vienna University.

c. For a more coherent fight against inland sea pollution. Rapporteur : Mr Ahrens, MdB, (Germany) member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe.

10.30 a.m. Coffee break.

d. Is the battle against air pollution sufficient? (Geneva Convention). Rapporteur :

14 h 30 **Deuxième séance de travail**

Présidence : M. Peter Schieder, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire.

*Des problèmes spécifiques de l'environnement européen.*

a. Vers une économie à composante écologique. Rapporteur : M. Gerhart Bruckmann, membre du Parlement autrichien.

b. Les pollutions et leurs conséquences pour la santé des hommes — Nécessité d'une politique de santé basée sur une écologie saine. Rapporteur : M. Francis Laferla, adjoint du directeur de l'environnement, Organisation mondiale de la santé (Copenhague).

16 h 30 Pause café.

17 h 00 Reprise de la séance :

c. Les eaux de surface (lacs et rivières) et les eaux souterraines — leur protection internationale. Rapporteur : M. Wolfgang Struwe, directeur de l'Office fédéral autrichien de l'environnement.

d. Les dangers pour les mers intérieures (mer Baltique, mer du Nord, mer Noire et Méditerranée). Rapporteur : M. Klaus Bender (M Sc), Institut pour la qualité de l'eau — Académie danoise des sciences et techniques.

Discussion générale.

18 h 30 Fin de la séance.

19 h 30 Réception offerte par le Chancelier fédéral d'Autriche, M. Vranitzky (Chancellerie, Ballhausplatz).

*Mercredi 24 octobre*

9 h 00 **Troisième séance de travail**

Présidence : M. Llibert Cuatrecasas, président de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire.

*Des stratégies sectorielles à renforcer ou à inaugurer.*

a. Pour une protection efficace et globale du paysage et de la vie sauvage (les conventions de Berne, de Ramsar et autres conventions internationales). Rapporteur : M. Laurence Rose, Société royale pour la protection des oiseaux (Royaume-Uni).

b. Les problèmes de la protection des sols en Europe et les principes-directeurs pour une politique nouvelle. Rapporteur : M. Wilfried Blum, université de Vienne.

c. Pour une lutte plus cohérente contre la pollution des mers intérieures. Rapporteur : M. Ahrens, MdB (Allemagne), membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

10 h 30 Pause café.

d. La lutte contre la pollution de l'air est-elle suffisante? (Convention de Genève). Rapporteur :

teur : Mr Wolfgang Struwe, Director of the Austrian Federal Office for the Environment (Vienna).

e. For a new policy of waste management. Rapporteur : Mr Heinrich von Lersner, President of the German Federal Office for the Environment (Berlin).

f. For an active policy in technical training and an ecological education (the experience of the Naturopa Centre, the project of Eco-counsellors). Rapporteur : Mr Pistre, Deputy, French National Assembly, member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe.

General discussion.

12.30 p.m. Lunch time free.

2.30 p.m. **Fourth working sitting**

Chairman : Mr Matyas Szürös, Deputy Speaker of the Hungarian National Assembly.

*The existing instruments to protect the environment on a European basis.*

1. *International and European Organisations*

a. The Economic Commission for Europe of the United Nations, Presentation by Mr Gerald Hinteregger, Secretary General of the ECE/UN.

b. The Council of Europe, Presentation by Mr Karl Ahrens, MdB, member of the Committee on the Environment of the Parliamentary Assembly.

c. The Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). Presentation by Mr Gabriel Scimemi, Deputy Director of the Environment Department.

d. The European Communities. Presentation by Mr Hull, Adviser at the Commission of the European Communities.

e. The European Free Trade Association (EFTA). Presentation by Mr Jérôme Lugon, Director, Specific Integration Affairs.

f. The Nordic Council. Presentation by Mrs Marjatta Väänänen, Finland, Chairman of the Committee on Social Affairs and Environment of the Nordic Council.

4.30 p.m. Coffee break.

g. European Conference of Ministers of Transport. Presentation by Mr Jack Short, Principal Administrator (ECMT).

h. World Health Organisation (WHO). Presentation by Mr Stanislaw Tarkowski, Director for Environment and Health, WHO, Regional Office for Europe.

i. The United Nations Environment Programme (UNEP). Presentation by Mr Anders Renlund, Regional Office for Europe.

teur : M. Wolfgang Struwe, directeur de l'Office fédéral autrichien de l'environnement (Vienne).

e. Pour une nouvelle gestion des déchets. Rapporteur : M. Heinrich von Lersner, président de l'Office fédéral allemand de l'environnement (Berlin).

f. Pour une politique active de formation technique et une éducation écologique (l'expérience du Centre Naturopa, le projet d'éco-conseillers). Rapporteur : M. Pistre, député, Assemblée nationale française, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Discussion générale.

12 h 30 Déjeuner.

14 h 30 **Quatrième séance de travail**

Présidence : M. Matyas Szürös, Vice-Président de l'Assemblée nationale hongroise.

*Les instruments engagés sur le plan européen pour la défense de l'environnement.*

1. *Les organisations internationales et européennes*

a. La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Présentation par M. Gerald Hinteregger, Secrétaire général de la CEE/UN.

b. Le Conseil de l'Europe. Présentation par M. Karl Ahrens, MdB, membre de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire.

c. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Présentation par M. Gabriel Scimemi, directeur adjoint à la Direction de l'environnement.

d. Les Communautés européennes. Présentation par M. Hull, conseiller auprès de la Commission des Communautés européennes.

e. L'Association européenne de libre-échange (AELE). Présentation par M. Jérôme Lugon, directeur des affaires spécifiques de l'intégration de l'AELE.

f. Le Conseil nordique. Présentation par M<sup>me</sup> Marjatta Väänänen, Finlande, présidente de la Commission des affaires sociales et de l'environnement du Conseil nordique.

16 h 30 Pause café.

g. La Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT). Présentation par M. Jack Short, administrateur principal.

h. Organisation mondiale de la santé (OMS). Présentation par Mr Stanislaw Tarkowski, directeur de l'environnement et de la santé, Bureau régional pour l'Europe (OMS).

i. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Présentation par M. Anders Renlund, Bureau régional pour l'Europe.

## 2. Data banks in the different organisations : results.

Rapporteur : Mr Larry Koskinen, Director of Programme, Regional Environment Agency, Budapest.

General discussion.

6.30 p.m. End of sitting.

8.00 p.m. Reception given by the President of the Austrian Parliament, Mr Rudolf Pöder (Parliament).

### Thursday 25 October

#### 9.00 a.m. Fifth working sitting

Chairman : Mrs Marga Hubinek, Vice-President of the Austrian Parliament.

*New objectives — new strategies for Europe.*

For a healthy environment and a balanced development. Rapporteur : Mr Helmut Schreiber, Institute for a European Policy of the Environment (Bonn).

For a European charter of the environment and a rational management of space.

Towards a European convention on the environment. Presentation of the report of the Parliamentary Assembly (Rapporteur : Mr Frendo) and presentation of the project of the Federal Chancellor, Mr Vranitzky : "International Charter of the environment".

General discussion.

*The structures of a pan-European co-operation for the protection of the environment.*

Towards a pan-European agency for research and data collection.

A European Council for the protection of the environment and the management of European space (permanent system for co-operation and promotion).

12.30 p.m. Lunch.

1.30 p.m. Press conference.

#### 2.30 p.m. Sixth working sitting

*Closing sitting*

Chairman : Mr Victor Ruffy, President of the Swiss National Council, member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe.

*Round Table*: summing-up, conclusions and proposals.

Coffee break.

*Adoption of the Vienna Declaration.*

Closing speeches by Mrs Catherine Lalumière, Secretary General of the Council of Europe, and the Chairman of the sitting, Mr Victor Ruffy.

## 2. Les banques de données dans les différentes organisations : un bilan.

Rapporteur : M. Larry Koskinen, directeur de programme, Centre régional pour l'environnement, Budapest.

Discussion générale.

18 h 30 Fin de la séance.

20 h 00 Réception offerte par le Président du Parlement autrichien, M. Rudolf Pöder (Parlement).

### Jeudi 25 octobre

#### 9 h 00 Cinquième séance de travail

Présidence : M<sup>me</sup> Marga Hubinek, Vice-Présidente du Parlement autrichien.

*Des objectifs nouveaux — Des stratégies nouvelles pour l'Europe.*

Pour un environnement sain et un développement équilibré. Rapporteur : M. Helmut Schreiber, Institut pour une politique européenne de l'environnement, Bonn.

Pour une charte européenne de l'environnement et de la gestion rationnelle de l'espace.

Vers une convention européenne de l'environnement. Présentation du rapport de l'Assemblée parlementaire (rapporteur : M. Frendo), et présentation du projet du Chancelier fédéral, M. Vranitzky, «Charte internationale sur l'environnement».

Discussion générale.

*Les structures d'une coopération paneuropéenne pour la protection de l'environnement.*

Vers une agence paneuropéenne pour la recherche et la collecte des données.

Un conseil européen pour la protection de l'environnement et la gestion de l'espace européen (système permanent de coopération et d'impulsion).

12 h 30 Déjeuner.

13 h 30 Conférence de presse.

#### 14 h 30 Sixième séance de travail

*Séance de clôture.*

Présidence : M. Victor Ruffy, président du Conseil national suisse, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

*Table ronde* : synthèse des travaux, conclusions et propositions.

Pause café.

*Adoption de la Déclaration de Vienne.*

Discours de clôture par M<sup>me</sup> Catherine Lalumière, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et le président de séance, M. Victor Ruffy.

4.00 p.m. approx. (optional) Visit to the exhibition "Envirotech Vienna 1990" at the Austria Center (departures of the bus from the Parliament).

8.00 p.m. "Heuriger" — invitation by the Mayor of Vienna, Mr Helmut Zilk (departure of the buses from the Parliament at 7.30 p.m.).

#### Friday 26 October

9.00 a.m. Study and visiting tour on the River Danube to Bratislava — meeting with the Slovak authorities.

Return at 6.30 p.m. approx.

End of the conference.

### APPENDIX II

#### Final declaration of the pan-European Parliamentary Conference on the Protection of East-West Environment (Vienna 23-26 October 1990)

The participants in the first pan-European Parliamentary Conference on the Protection of the East-West Environment address their sincere thanks to the Austrian Federal Government and the Austrian Chancellor, Mr Vranitzky, for their invitation to hold the conference, organised by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, in Vienna and express their deep gratitude for the hospitality extended to them.

#### A.

1. After reviewing the major environmental problems in Europe, the participants noted that in several sectors the deterioration of the environment has reached a threshold beyond which the damage is irreversible.

2. Every day the scientific world poses challenges to the consciences of individuals, decision-makers and economic circles. It is essential to halt the various instances of deterioration in our environment, whether they be the depletion of the ozone layer, climatic changes or the pollution of seas and rivers.

3. Only awareness of the problem, accompanied by specific measures at all levels, will permit this. The countries of Western as well as of Eastern and Central Europe must act without delay.

4. The participants wish to point out that pollution does not respect boundaries and that the European ecological area forms a single entity for which they feel jointly and severally responsible.

#### B.

1. The need for action is urgent, for the survival of our continent's population is ultimately at stake.

2. Man needs a new approach to his action, so as to harmonise the interests of present and future gener-

vers 16 h 00 (facultatif): Visite de l'exposition « Envirotech Vienne 1990 » au Austria Center (départ des bus du Parlement).

20 h 00 Soirée « Heuriger » sur invitation du maire de Vienne, M. Helmut Zilk (départ des bus du Parlement à 19 h 30).

#### Vendredi 26 octobre

9 h 00 Voyage d'études et de visites sur le Danube jusqu'à Bratislava — Rencontre avec les autorités slovaques

Retour vers 18 h 30

Fin de la conférence.

### ANNEXE II

#### Déclaration finale de la Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest (Vienne, 23-26 octobre 1990)

Les participants à la 1<sup>re</sup> Conférence parlementaire paneuropéenne sur la protection de l'environnement Est-Ouest adressent leurs chaleureux remerciements au Gouvernement fédéral autrichien et au Chancelier, M. Vranitzky, pour l'invitation à Vienne de cette conférence, organisée par L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et tiennent à témoigner leur profonde gratitude pour l'hospitalité offerte à cette occasion.

#### A.

1. Ayant passé en revue les grands problèmes de l'environnement en Europe, les participants ont constaté que la dégradation de l'environnement est parvenue dans plusieurs secteurs au seuil limite au-delà duquel le processus est irréversible.

2. Le monde scientifique interpelle quotidiennement la conscience des individus, des décideurs, des milieux économiques. Que ce soit pour la couche d'ozone, les changements climatiques ou la pollution des mers et des fleuves, il est impératif d'enrayer le processus de dégradation de notre environnement.

3. Seule une prise de conscience s'accompagnant d'actions concrètes à tous les niveaux le permettra. Il est impératif que les pays européens — de l'Europe occidentale comme de l'Europe centrale ou orientale — se mobilisent.

4. Les participants tiennent à rappeler que la pollution se joue des frontières. L'espace écologique européen ne fait qu'un tout dont ils se sentent solidaires et responsables.

#### B.

1. Il y a urgence : à terme, il y va de la survie de la population de notre continent.

2. L'homme a besoin de donner une nouvelle qualité à son action, mettant en harmonie les intérêts des

ations with the preservation of a biosphere characterised by a rich variety of species.

3. A new system of ecological ethics should form the basis of a code of good ecological conduct compulsory for all states. In the case of Europe the main aim should be to take advantage of its cultural heritage for the purpose of tackling this task of historical proportions.

4. The European ecological system in its entirety, but particularly the Alps, coasts and wetlands, is dangerously threatened.

5. European rivers and their basins as well as the seas into which they flow are still being seriously polluted.

6. National parks and nature preserves, although designated as such, are being jeopardised by development projects incompatible with their recognised functions.

7. The air of European cities is saturated by emissions whose levels have repeatedly exceeded tolerable health limits in recent times.

8. Certain industrial regions with obsolete production systems are ecological disaster areas.

9. Climatic changes threaten the future of our planet.

#### C.

The participants in the conference therefore invite their governments :

1. to include in school curricula a course on the environment and ecology, with special emphasis on practical training and the introduction of specific behavioural activities ;

2. to facilitate the development and organisation (recognised training and status) of the new environmental occupations, in particular that of eco-consultant, a necessary intermediary between partners interested in the protection and care of the environment ;

3. to provide the public with regular, objective information on the evolution of the environment, especially on changes in the quality of natural elements through the seasons and over the years ;

4. to involve regional and local authorities in all pro-environment activities and recognise, encourage and support the efforts of non-governmental organisations, particularly in the Central and Eastern European countries, as well as transboundary East-West co-operation ;

5. to ensure the preservation of areas designated as national parks or nature reserves and make use of former military zones evacuated as a result of the disappearance of the iron curtain by declaring them areas of ecological value ;

6. to integrate environmental policy systematically into other sectoral policies, while accepting the subordination of the market economy to ecological requirements and acknowledge the principle that the production of certain substances deemed harmful should be immediately abandoned ;

génération présentes et futures avec le maintien d'une biosphère caractérisée par la richesse et la variété des espèces.

3. Une nouvelle éthique écologique doit être la base d'un code de bonne conduite écologique, obligatoire pour tous les Etats. En ce qui concerne l'Europe, il s'agira notamment de tirer profit de son patrimoine culturel pour s'attaquer à cette tâche de dimension historique.

4. Le système écologique européen dans son ensemble et plus particulièrement les Alpes, les côtes et les zones humides sont dangereusement menacés.

5. Les fleuves européens, leurs bassins et les mers dans lesquelles ils se jettent continuent à être victimes de graves pollutions.

6. Des parcs nationaux, des réserves naturelles, pourtant désignés comme tels, sont remis en question par des projets de développement incompatibles avec leurs fonctions reconnues.

7. L'air des villes européennes est saturé, des valeurs considérées comme des maximums tolérables pour la santé ont été dépassées à plusieurs reprises ces derniers temps.

8. Certaines régions industrielles aux systèmes de production dépassés sont des zones écologiquement sinistrées.

9. Des changements climatiques menacent l'avenir de notre planète.

#### C.

Par conséquent, les participants à la conférence invitent leurs gouvernements :

1. à inclure dans les programmes scolaires un enseignement sur l'environnement et l'écologie, en mettant l'accent notamment sur les apprentissages éducatifs pratiques et la mise en place d'activités comportementales spécifiques ;

2. à faciliter le développement et l'organisation (formation et statut reconnus) des nouveaux métiers d'environnement, en particulier celui d'écoconseiller, médiateur nécessaire entre les partenaires intéressés à la protection et à la prise en compte de l'environnement ;

3. à assurer une information régulière et objective de la population sur l'évolution de l'environnement, notamment sur les modifications de la qualité des éléments naturels au fil des saisons et au fil des ans ;

4. à associer les régions et les collectivités locales à toute action en faveur de l'environnement et à reconnaître, encourager et soutenir les efforts menés par les organisations non gouvernementales, spécialement dans les pays du centre et de l'Est de l'Europe, ainsi que la coopération transfrontalière Est-Ouest ;

5. à garantir le maintien des régions déclarées parcs nationaux ou réserves naturelles et à profiter des anciennes zones militaires créées par la destruction du rideau de fer pour déclarer les espaces ainsi libérés zones de valeur écologique ;

6. à intégrer systématiquement la politique de l'environnement dans les autres politiques sectorielles, en acceptant la subordination de l'économie de marché aux impératifs écologiques et en admettant le principe de l'abandon immédiat de la production de certaines substances jugées nocives ;

7. to introduce an environment-friendly transport policy based no longer on competition between the different modes of transport but on their complementary nature and on the need to ensure the least environmental impact;

8. to devise — where one does not already exist — a national ecological labelling system for products, which might later lead to a European labelling system free from any indulgence and constituting an incentive to manufacturers and a guarantee for consumers;

9. to estimate the value of the natural capital consisting of renewable and non-renewable resources, consider its distribution and generally take account thereof in the prices of products, which should in future include the cost of recycling and disposal;

10. to recognise the principle that pollution should be combated at source, owing to the vast difficulties that pollution control may involve;

11. to plan and take the necessary measures for preventing climatic changes, such as reducing carbon dioxide and other gases contributing to the greenhouse effect;

12. to provide funds for the restoration of damaged eco-systems, the compensation of authorities for renouncing development projects, the reintegration of employees of firms forced to close down for ecological reasons;

13. to envisage recourse to economic and fiscal incentives for achieving environment protection objectives;

14. to introduce the "polluter pays" principle in a systematic manner;

15. to propose immediately the creation of a pan-European committee on the environment open to all European states, with the following tasks:

- encouraging impact statements;
- creating a basic reference for ensuring the coherence of measures;
- making an ecological map of the whole of Europe;
- co-ordinating the measures carried out by the various countries and supervising the application thereof;

— subsequently, the committee would be responsible for installing an early warning system for environmental dangers with cross-frontier implications in Europe;

— acting as a data bank and an instrument of co-ordination for all European institutions concerned with the environment.

#### D.

1. Noting with great satisfaction the peaceful revolution that has occurred in Central and Eastern Europe and the historic opportunity to transfer resources progressively from the field of military security to that of ecological security, the participants also invite governments:

2. to carry on within the Council of Europe the implementation of the agreements which emerged from the CSCE's second basket development and the environment;

7. à mettre en place une politique des transports respectueuse de l'environnement, reposant non plus sur la concurrence des divers modes de transport, mais sur leur complémentarité et le moindre impact sur l'environnement;

8. à concevoir — là où cela n'existe pas encore — un étiquetage écologique national des produits, pouvant conduire plus tard à un étiquetage européen qui serait sans complaisance et qui constituerait une incitation pour les industriels et une garantie pour le consommateur;

9. à estimer la valeur du capital naturel, constitué de ressources renouvelables et non renouvelables, à envisager sa distribution et à en tenir compte, d'une manière générale, dans le prix des produits qui devraient désormais comprendre le coût de leur recyclage et de leur élimination;

10. à reconnaître, en raison des difficultés énormes que peut rencontrer la lutte contre la pollution, le principe de la lutte à la source;

11. à planifier et à prendre les mesures nécessaires, susceptibles de prévenir les changements climatiques en réduisant notamment le CO<sub>2</sub> et d'autres gaz, responsables de l'effet de serre;

12. à prévoir des fonds destinés à la restauration d'écosystèmes dégradés, à la compensation aux collectivités pour renoncement à des projets de développement et à la réinsertion des employés d'entreprises condamnées à fermer leurs portes pour des raisons écologiques;

13. à envisager des incitations d'ordre économique et fiscal pour atteindre des objectifs relevant de la protection de l'environnement;

14. à introduire systématiquement le principe de pollueur-payeur;

15. à proposer immédiatement la création d'un comité paneuropéen de l'environnement ouvert à tous les Etats européens dont les tâches seraient:

- d'encourager les études d'impact;
- de créer un référentiel de base pour assurer la cohérence des mesures;
- d'élaborer une carte écologique pour l'ensemble de l'Europe;
- de coordonner les actions entreprises par les différents pays et d'en contrôler l'application;

— dans un deuxième temps, il aurait pour tâche la mise en place d'un système d'alerte avancé pour les dangers environnementaux ayant des implications transfrontalières en Europe;

— de jouer le rôle d'une banque de données et d'un organe de coordination pour toutes les institutions européennes s'occupant de l'environnement.

#### D.

1. Prenant acte avec une grande satisfaction de la révolution pacifique intervenue en Europe centrale et orientale, et de la chance historique de pouvoir transférer progressivement des ressources de la sécurité militaire à la sécurité écologique, les participants invitent également les gouvernements à:

2. reprendre au sein du Conseil de l'Europe la mise en œuvre des accords issus de la deuxième corbeille de la CSCE concernant le développement et l'environnement;

3. to finalise the Parliamentary Assembly's draft European charter on the environment and sustainable development with a view to a pan-European convention on the environment ;
4. to foster agreements between West European countries and the countries of Central and Eastern Europe in the environmental field, in particular by ensuring that economic aid is subjected to the installation of environment-friendly infrastructures and production processes in industry and promoting agricultural production systems compatible with the ecosystems ;
5. to encourage in respect of existing production units — particularly in the Central and East European countries — the drawing up of scientific balance sheets in the fields of ecology and technology ;
6. to encourage, by means of sponsorship, the conclusion of bilateral agreements of the kind recommended by the international ecological charter proposed by the Austrian Chancellor, Mr Vranitzky ;
7. to create a fund for environmental protection and pollution control so that urgent measures may be taken, especially in East European regions which do not at present possess the necessary resources ;
8. to review the international conventions in the field of the environment, ratify them if necessary and ensure that conventions and decisions adopted at international level are integrated into national legislation ;
9. to act on the Parliamentary Assembly's long-standing request for the conclusion of the European convention for the protection of international water-courses against pollution ;
10. to take advantage of the atmosphere of *détente* in order to adopt a new pan-European security concept enabling, especially through a treaty of non-aggression, military expenditure to be reduced and the funds thus made available to be allocated in particular to operational programmes for environmental protection ;
11. to promote the creation of international basin commissions for all the rivers and seas of our continent ;
12. to encourage, on a pan-European scale, the ratification of the Basle Convention on the Transport of Waste and the inclusion of the principle of liability in all relevant legal instruments, as is the case with the Community directive on waste ;
13. to insist on the adoption of a framework convention on the protection of soil against pollution at the next conference of ministers of the environment, in conformity with the undertaking given in Brussels in October 1990 ;
14. to work progressively towards the recognition of a real individual right to a healthy and protected environment as a corollary to the already recognised right to health ;
15. to provide the Naturopa Centre of the Council of Europe with sufficient technical and financial resources to perform its information, documentation and training functions ;
3. concrétiser le projet de la charte européenne sur la protection de l'environnement et le développement durable de l'Assemblée parlementaire, en prévision d'une convention paneuropéenne sur l'environnement ;
4. stimuler les accords entre les pays d'Europe occidentale et d'Europe centrale et orientale dans le domaine de l'environnement, en veillant notamment à subordonner l'aide économique à la mise en place d'infrastructures et de filières de production respectueuses de l'environnement dans l'industrie et à promouvoir des systèmes de production agricole respectant les écosystèmes ;
5. encourager pour les unités de production existantes — et plus particulièrement dans les pays d'Europe centrale et orientale — l'établissement de bilans scientifiques sur le plan technique et écologique ;
6. encourager, sous forme de parrainage, les accords bilatéraux tels que recommandés par la charte internationale écologique proposée par le Chancelier autrichien, M. Vranitzky ;
7. créer un fonds pour la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution, de manière à permettre de prendre les mesures urgentes, notamment dans des régions des pays de l'Europe de l'Est qui n'en ont actuellement pas les moyens ;
8. passer en revue les conventions internationales dans le domaine de l'environnement, à procéder, lorsqu'il y a lieu, à leur ratification et à s'assurer que les conventions et les décisions prises au niveau international soient intégrées dans les législations nationales ;
9. donner suite à la demande déjà ancienne de l'Assemblée que soit conclue la convention européenne pour la protection des cours d'eau internationaux contre la pollution ;
10. tirer parti du climat de détente pour adopter un nouveau concept de sécurité paneuropéen permettant, notamment par un traité de non-agression à cette échelle, de diminuer les dépenses militaires et d'affecter en particulier les sommes ainsi disponibles à des programmes opérationnels de protection de l'environnement ;
11. promouvoir la création de commissions internationales de bassin pour l'ensemble des fleuves et des mers de notre continent ;
12. encourager, à l'échelle paneuropéenne, la ratification de la Convention de Bâle concernant le transport des déchets et l'introduction du principe de responsabilité dans tous les instruments juridiques en la matière, comme c'est le cas pour la directive de la Communauté relative aux déchets ;
13. exiger l'adoption de la convention-cadre sur la protection des sols contre la pollution lors de la prochaine conférence des ministres de l'Environnement, conformément à l'engagement pris à Bruxelles au mois d'octobre 1990 ;
14. consacrer, par étapes successives, la reconnaissance d'un véritable droit individuel à un environnement sain et protégé comme corollaire au droit à la santé, déjà reconnu ;
15. doter le Centre Naturopa du Conseil de l'Europe de moyens techniques et financiers suffisants pour remplir son rôle d'information, de documentation et de formation ;

16. to endow the Council of Europe, if appropriate, through voluntary additional contributions, with the means of providing an effective and practical solution to the serious ecological problems facing Europe in its entirety.

Reporting committee: Committee on the Environment, Regional Planning and Local Authorities.

Budgetary implications for the Assembly: none.

Reference to committee: Doc. 5973 and Reference No. 1618 of 17 November 1988; Recommendations 1130 (1990) and 1131 (1990).

Draft recommendation unanimously adopted by the committee on 14 January 1991.

Members of the committee: MM. Cuatrecasas (*Chairman*), Holst, Ruffy (*Vice-Chairmen*), Adriaenssens, Agustsson, Ahrens, Alemyr, Anastasopoulos, Balligand, Benassi, Bondevik, Büchel, Cauwenberghs, Dimmer (*Alternate: Kollwelter*), Erdem, Eversdijk, Fahey, Feldmann (*Alternate: Büchner*), Frendo, Hardy, Mrs Hilpelä, MM. O. Johansson, Jung, Kalemli, Lord Kinnoull (*Alternate: Mr Thompson*), MM. Konecny, Konstantopoulos, Lanner, José Marques, Lord Newall, MM. Pedregosa, Petit-pierre, Pinto, Pistre, Rubner, Triglia, Tummers, Zierer.

*N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.*

See 26th Sitting, 1 February 1991 (adoption of the draft recommendation and draft order), and Recommendation 1145 and Order No. 459.

16. donner au Conseil de l'Europe, le cas échéant par des contributions volontaires supplémentaires, les moyens d'apporter une contribution efficace et concrète à la solution des graves problèmes écologiques auxquels l'Europe, dans son ensemble, est confrontée.

Commission chargée du rapport: commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux.

Implications budgétaires pour l'Assemblée: néant.

Renvoi en commission: Doc. 5973 et Renvoi n° 1618 du 17 novembre 1988; Recommandations 1130 (1990) et 1131 (1990).

Projet de recommandation adopté à l'unanimité par la commission le 14 janvier 1991.

Membres de la commission: MM. Cuatrecasas (*Président*), Holst, Ruffy (*Vice-Présidents*), Adriaenssens, Agustsson, Ahrens, Alemyr, Anastasopoulos, Balligand, Benassi, Bondevik, Büchel, Cauwenberghs, Dimmer (*Remplaçant: Kollwelter*), Erdem, Eversdijk, Fahey, Feldmann (*Remplaçant: Büchner*), Frendo, Hardy, M<sup>me</sup> Hilpelä, MM. O. Johansson, Jung, Kalemli, Lord Kinnoull (*Remplaçant: M. Thompson*), MM. Konecny, Konstantopoulos, Lanner, José Marques, Lord Newall, MM. Pedregosa, Petitpierre, Pinto, Pistre, Rubner, Triglia, Tummers, Zierer.

*N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.*

Voir 26<sup>e</sup> séance, 1<sup>er</sup> février 1991 (adoption du projet de recommandation et du projet de directive), et Recommandation 1145 et Directive n° 459.